

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an... \$ 3.00
Pour six mois... 1.50
L'abonnement à l'avenir sera payable à l'expiration du premier semestre.

JOURNAL DE LEVIS

Politique, Commercial et Littéraire

TAUX DES ANNONCES
Les annonces de la ligne et pas plus
Pour chaque ligne au-dessus de dix...

R. C. TANGUAY, Rédacteur.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA VILLE DE LEVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD.

O. BEVIN, Éditeur Propriétaire.

L'Angleterre paraît vouloir aussi s'en occuper; elle fait d'actives démarches pour décider le Souverain Pontife à se rendre à Malte. Dans quel but? La réponse est facile: le désir de faire pièce à la France.

A ce sujet nos lecteurs remarqueront beaucoup l'article suivant du Monde:

Ceux qui poussent les habitants de Rome à l'insurrection n'ont sans doute pas réfléchi aux conséquences du départ du Pontife. Le Pape de moins, c'est la déchéance morale et matérielle de la ville. Qu'importe, nous répond-on, il faut sacrifier Rome à l'unité italienne. Qu'on ne nous parle donc plus du bonheur et de la liberté que la domination de Victor-Emanuel assurera aux Romains. Venise votera sous la pression piémontaise, son sort est décidé d'avance. Il est officiellement déclaré que le suffrage populaire n'est qu'une pure formalité. Ce qui est vrai de Venise est encore plus vrai de Rome. Les révolutionnaires se flattent toujours que Pie IX s'arrangera avec Victor-Emanuel. Et eux-mêmes rendent l'arrangement impossible. Comment s'arranger avec des gens qui ne tiennent pas leur parole? Le traité de Villafranca est là. Un nouveau traité n'aurait pas plus de chance d'être exécuté. Mais ce traité, sur quoi porterait-il? Les Etats de l'Eglise ne sont reconnus par aucune puissance; quand nous n'y serons plus, ils seront au plus fort occupant. Par la force des choses, Rome occupée n'offre plus qu'un asile incertain et précaire au Vicario de Jésus-Christ. N'est-il que le Vatican, il pourrait être exproprié pour cause d'utilité publique. Quoi qu'il arrive, le Pape ne quittera pas Rome volontairement, car sa volonté est d'y rester. Rome est la capitale de l'Eglise. Jamais les Papes ne l'ont abandonnée; ils en ont subi vingt fois expulsés; ils ont subi les soixante-dix ans de la captivité d'Avignon. Ces temps de malheurs ont cruellement pesé sur l'Eglise. Et cependant le contrat d'Avignon appartenait aux Papes; ils étaient chez eux. L'influence du roi de France ne les empêchait pas de jouir d'une liberté que consacraient les usages de notre révolution. Pie IX est attaché à Rome, mais il peut en être expulsé comme ses prédécesseurs. Il en a été expulsé en 1848. Rien d'étonnant à ce que le même sort l'attende en 1866. Oh! nous disant d'un air patelin des feuilles libérales, on n'a pas l'intention de chasser Pie IX; on le respectera, on ne touchera pas à sa personne! Il y a plusieurs manières d'expulser les gens. La République française n'a pas littéralement expulsé les émigrés; mais en incendiant leurs propriétés et en les menaçant de mort, elle les faisait plus que les expulser. Il serait ridicule de croire que c'est de bon cœur et par partie de plaisir que tant de Français, pour conserver leur tête, se sont expatriés aux débuts de notre révolution. Charger d'un travers l'exercice de la dignité pontificale, étouffer la voix du Pasteur Suprême, arrêter les communications du monde catholique avec son Chef, ce serait réellement arracher le Pape à la Ville-Sainte. Pie IX jugera ce qui est le plus utile à l'Eglise. Et s'il prévoit la captivité, il est de son devoir d'éviter ce grand danger, non pour lui-même, mais dans l'intérêt de l'Eglise. N'est-il pas naturel alors qu'il jette les yeux sur Malte, si le gouvernement anglais lui offre cet asile? Cette mesure de précaution ne blesse personne. Elle ne blessait les révolutionnaires italiens que dans le cas où ils voudraient renvoyer Pie IX prisonnier; et par cela même la mesure serait d'une urgence nécessaire.

Pourquoi aller à Malte et placer sous la domination anglaise? Malte est une île italienne, elle est près de l'Italie; elle mettra Pie IX à même de communiquer facilement avec toutes les parties de la catholicité. Il lui sera aisé de suivre de là des négociations avec Victor-Emanuel, quand ce dernier voudra se réconcilier avec l'Eglise. La centralisation administrative n'existant pas en Angleterre, le séjour momentané du Pape à Malte ne troublera pas les pos-

sessions britanniques et n'imposera aucune responsabilité au gouvernement de la Rome. Pie IX y serait plus libre qu'à Paris, car la domination anglaise n'étant pas fondée sur les principes du catholicisme et une espèce de surprotection. Il ne s'agit pas seulement de bloquer le Pape dans la ville de Rome; il se résignerait encore à cette situation douloureuse. La Révolution le confinerait dans son palais, si elle est victorieuse à Rome. Que pourrait Victor-Emanuel lui-même? La Révolution italienne est aussi une révolution religieuse: elle prétend réformer l'Eglise. La révolution française n'a-t-elle pas tenté, elle aussi, de réformer l'Eglise? N'a-t-elle pas opéré un schisme effroyable? Elle ne voulait pas chasser Louis XVI. A peine eut-elle déposé qu'elle mettait la main sur le Roi. Il était à Versailles, dans le palais de la royauté; la Révolution sut l'y saisir pour le ramener à Paris, au centre du jacobinisme. Une fois à Paris, en octobre 1793, le choix de ses ministres lui fut dicté par l'Assemblée constituante. Et il échangea la prison des Tuileries pour la prison du Temple, quand l'heure de sa mort fut venue. Nous ne dirons pas que la Révolution italienne poussera jusqu'à ce tragique. Les temps sont plus doux, nous le savons. L'but de la Révolution a-t-il changé? Non, assurément; et, en effet, elle se montre en Italie sous la forme du schisme et de l'hérésie! Que n'a-t-on pas à craindre de l'astuce et de l'hypocrisie italienne? C'est par là seulement que les révolutionnaires italiens l'emportent sur les révolutionnaires français. On demande que Pie IX transige, et il n'y a pas même de base pour une transaction! Les Piémontais, les mazzinistes se trouveront un jour dans Rome par surprise; et le tour sera fait. Telle est la perspective. La Révolution, quoique ayant à Florence une capitale suffisante et confortable, exige Rome. Ce n'est pas Rome qu'elle veut; elle veut mettre la main sur le Pontife, frappé l'Eglise à la tête. Quel mécontentement, quelle perturbation dans les divers Etats de l'Europe, si Pie IX tombait en captivité à Rome! Tous les souverains applaudiraient à la pensée du gouvernement anglais, elle les tire d'un grand embarras, car ils ne sont plus en mesure d'intervenir en Italie. Et sur le roc hospitalier de Malte, Pie IX pourrait attendre la fin de la tourmente.

On écrit de Paris:

Paris, 12 septembre 1866.
La nouvelle du jour serait l'envoi très prochain d'une circulaire diplomatique du cabinet de St. Pétersbourg à ses agents auprès des cours étrangères européennes. Cette circulaire chercherait à soulever de nouveau la question d'Orient. En dehors des événements qui se passent à Candie et dont je vous ai entretenus, j'ajoute qu'une insurrection des montagnards du Karabagh et du Daghestan vient d'éclater dans la Caucase et que les tribus rebelles sont concentrées au sud de Derbend. La Russie réunit d'un côté ses forces dans la partie est de l'empire, et de l'autre dans la province de Kharbow, où elles pourront se diriger avec facilité vers la Galicie que vers la Crimée. Nous apprenons également que des agents russes se pressent à Serbie, où un mouvement se prépare contre la Porte. Les consuls autrichiens à Belgrade et à Bucharest ont été appelés à Vienne pour fournir des renseignements à ce sujet. En dehors de ces manœuvres diplomatiques, la Russie, frappée comme toutes les puissances européennes des résultats des dernières guerres, élabore à l'intérieur divers projets qui auraient pour but de modifier sa situation militaire et qui lui permettraient de porter son armée à un chiffre plus élevé. Comme vous le voyez, cette grande question de l'organisation et du recrutement des armées est à l'ordre du jour.

En Suède, en Danemark, en Angleterre même les hommes d'Etat en sont fortement préoccupés, et je ne saurais trop revenir sur l'importance qu'il y avait pour la France à se mettre en

mesure vis-à-vis des éventualités de l'avenir. Nous avons été étonnés, nous n'avons pas à nous le dissimuler, par la force militaire de la Prusse. Cette force militaire prouve naissance dans la constitution même de l'Allemagne. Les Prussiens, puissants, jeunes et ambitieux, étaient organisés non seulement pour défendre son territoire morcelé, mais encore pour l'agrandir. Elle exigeait de ses enfants la plus grande somme de sacrifices.

On lit dans le Morgenpost de Vienne:

On nous assure de bonne part que l'entente la plus complète règne entre la Russie et la Prusse au sujet de la question d'Orient. Cette entente, si vraiment elle existe, ne peut être basée que sur la promesse faite par la Prusse au gouvernement de St. Pétersbourg de s'accorder en Orient les plans de ce dernier, moyennant que la Russie laisserait à la Prusse une liberté complète d'action en Allemagne et dans l'Europe centrale. La Prusse n'a en réalité eu d'autre intérêt que de se compromettre par un agrandissement de la Russie dans cette direction, et celui-ci doit s'attendre à devoir payer cherement l'accomplissement de ses anciennes idées politiques à l'égard de la Turquie. On a raison d'ailleurs qu'une pareille entente est établie entre les cours de Berlin et de St. Pétersbourg, et, considérée sous ce point de vue, la nomination du marquis de Moustier comme ministre des affaires étrangères acquiert une importance toute particulière. La question d'Orient peut éclater, et Napoléon choisit un ministre qui connaît bien les choses et qui, jusqu'à ce jour, a combattu avec énergie et bonheur la politique de la Russie.

On écrit de Berlin:

Berlin, 12 septembre.
On constate ici que le gouvernement français fait de forts achats de chevaux à l'étranger, et on conclut de là à des armements de sa part. Ou va même plus loin; on prétend connaître le but de ces armements, qui ne serait autre que le règlement de la question d'Orient avec le concours de la Prusse et de l'Autriche. Loin de diminuer sensiblement leurs armées, ces deux puissances s'occupent activement de les réorganiser, en mettant à profit l'expérience de la dernière guerre. L'installation du prince de Hohenzollern à Bucharest se rapporterait à ce projet, qui pourrait bien n'être pas du goût de la Russie. Quelques personnes disent que si la France renonce à ses projets d'agrandissement sur le Rhin, elle ne le ferait que pour trouver ailleurs une compensation, une satisfaction à son amour-propre national. Au lieu d'un agrandissement très scabreux sur le Rhin, elle aurait une allié naturel et dévoué dans la Pologne rétablie.

Combinée avec la question d'Orient, l'affaire paraît assez sérieuse. Si l'on veut résoudre la question d'Orient dans l'intérêt de l'Occident, c'est-à-dire de la France, de l'Autriche et de la Prusse, il faudra nécessairement faire une guerre contre la Russie pour lui enlever sa puissance en Orient et son influence en Occident. Pour arriver à ces fins il n'y a qu'un moyen efficace, lui enlever une vingtaine de millions de ses sujets, en rétablissant la Pologne, avec ses anciennes provinces de Volhynie, Podolie, etc., et en formant des provinces baltiques un Etat indépendant. L'homme malade serait là pour fournir les éléments des compensations nécessaires à l'Autriche pour une union éventuelle de ces provinces polonaises.

Le principe de l'unité des peuples tel que l'entend la Révolution est discuté avec beaucoup de logique et de raison dans l'article suivant que nous empruntons à l'Union, et qui est de nature à dessiller les yeux des moins clair-

voyants en matière d'annexion et de petits Etats réunis par la persécution des balonnettes pour former de grandes concentrations soi-disant nationales.

C'est une mesure que se réalise le plan instinctif de la Révolution européenne d'établir de vastes pouvoirs de concentration à la place des principautés locales qui étaient dirigées de la nature des choses et qui étaient l'expression de l'indépendance de chaque nationalité. Il sera facile et il sera bon de constater un résultat que d'avance pas prévu sans doute, les docteurs de l'unité, c'est que les charges publiques, soit en levées d'hommes, soit en levées d'argent, croîtront dans le rapport de cette concentration.

C'était un préjugé préconçu des démolisseurs, que les petits Etats ruinaient les peuples en multipliant les frais de représentation gouvernementale, et que l'unité était un instrument trouvé à l'économie. C'est le contraire qui est arrivé aux Etats qui ont été réunis. Depuis 1820, les Etats d'Italie faisaient entendre par la régularité modestes de leurs finances avec les budgets gigantesques des grands Etats. Qui n'a pas souvenir de la prospérité du royaume de Savoie avant les entreprises de ses conspirateurs? Le royaume de Naples n'avait pas de dettes; Florence, Modène, Parme étaient des modèles d'économie; d'où vient que ces Etats divers, condamnés dans un seul Etat, fléchissent sous le poids de dettes et d'impôts? En cinq ans, le royaume unifié est arrivé à une dette d'Etat de cinq milliards; son budget annuel touche au fameux milliard de la Restauration, célébré par la Comédie de quinze ans; chaque année budgétaire se solde par un déficit de 250 à 300 millions et mille prévisions ne permettent de croire à un équilibre possible entre les recettes et les dépenses quel que soit l'artifice des emprunts et celui des réductions. C'est qu'il y a dans cette constitution d'unité des conditions forcées de défaite, soit au dedans, soit au dehors, où s'épuisent toutes les forces du pays, de telle sorte que la paix est un appât permanent de la guerre, ce qui est pire que la guerre même.

Les administrateurs du droit public qui consistent à renverser les petits Etats, comme si les petits Etats, aussi bien que les petites fortunes manquaient de raison d'être et de base de justice, ces moralistes de la force brutale venant par leur système les populations, non-seulement à l'assujettissement politique, mais à l'appauvrissement et à la ruine.

L'Italie, en supposant qu'elle dut s'établir comme unité, serait condamnée à s'enfoncer dans un abîme; confisquer, piller les domaines de l'Eglise, lui a paru d'abord une source d'opulence; c'était un premier signe de détresse.

Et la confiscation épuisée, que reste-t-il? L'état normal, c'est l'inégalité indéfinie de la recette et de la dépense, sans que le génie propre de la nation doive offrir jamais par le développement de l'activité publique la compensation ou la réparation de cette ruine.

Nous voyons des politiques appliqués à envoyer des conseils de modération à l'Italie; mais lui envoient-ils le moyen de changer la nature de sa révolution?

En se contentant de l'état d'unité, par un effort de violence et par un mensonge, l'Italie s'est vouée à une misère indéfinie. Ses anciennes républiques, avec leur anarchie, avaient dans leur existence distingué un principe de force libre qui donnait à chacune d'elles une grande puissance de développement et de prospérité. Gènes, Milan, Venise, Florence dans le monde par l'indépendance de leur volonté, de leur action, de leurs passions même. Assujetties à la volonté et aux passions d'autrui, que peuvent-elles pour la fortune commune?

C'est le sophisme mortel de l'Italie d'imaginer que ce qu'elle a dû à la liberté de ses villes, elle doit l'attendre du régime oppressif d'un seul état. Les événements d'Italie sont ceux qui la menent par ce sophisme à la pratique d'un abrutissement qui porte en soi toutes les

misères. N'en sera-t-il pas de même de ce que la domination prussienne promet aux Etats spolies et opprimés par ses armes?

Tout système d'unité révolutionnaire a pour conséquence l'aggravation des charges que portent les peuples. Faute expresse qui s'ajoute aux raisons de justice qui devraient à jamais déposer les peuples comme les rois à respecter leurs droits naturels, et, mieux encore à les défendre en commun, au lieu d'apprendre à la révolution à les violer.

Variétés.

Le Titamare continue cette prodigieuse histoire de France où nous avons déjà pécédé. Voici une fois de plus l'histoire sur les moeurs françaises du temps de Cléopâtre.

La vengeance était leur plus chère affection. Pour la plus petite épithète malsonnante, grand signalement, par exemple, ou absent de siècle, ou bien encore marchand de revolvers, ils se plongeaient leur balonnette dans le ventre, jusqu'à la deuxième génération.

Si l'insulteur n'avait pas de descendants, ils tuaient ses plus proches voisins et ses confrères attirés.

Ils réglaient leurs petits différends d'intérêts par les mêmes procédés.

Quand un Franc voulait nier à son condanier la fourniture d'une paire de bottines à élastiques ou à son tailleur un raccommodage de fond de colotte, il descendait devant sa porte avec l'industriel et se fringait avec lui au ou plusieurs coups de tampon suivant la formule.

Si tombait le fournisseur, le facteur était payé.

De là est venue, sans aucun doute, l'habitude qu'ont prise ces messieurs de vendre à 80 pour 100 de bénéfices pour se rattraper du montant des objets qui leurs étaient soldés en coups de poing.

Plus tard, cette législation ayant été jugée insuffisante, les Francs, eurent recours, pour régler leurs comptes, à un nouveau procédé qu'ils nommèrent: Le jugement de Dieu.

Les jugements de Dieu étaient des épreuves qui avaient pour base l'eau et le feu.

Un sédentaire réclamait-il une somme à son débiteur, il fallait—il se présentait, préalable reconnaissance d'argent enregistré au droit fixe de deux francs vingt centimes, décline compris, folio 215, recto case 1, signalé; ILLEISIBLE,—se plonger pendant deux heures un quart dans une grande cuve pleine d'eau, la tête au fond, les pieds hors du tonneau.

Après cette épreuve, on le retirait et on le frictionnait avec de la pomme de camphre.

Si l'insulteur persistait dans sa réclamation, sa réclamation était reconnue légitime et son débiteur tenu de le désintéresser.

On bien, pour l'épreuve du feu, il devait entrer tout nu dans un énorme braisier où l'on avait préalablement jeté sa facture.

Une jeune demoiselle, très-bien vêtue, a été recueillie dernièrement à Hamilton et placée à l'asile des sourds et muets. Elle paraissait au rien entendre et ne pouvait rien dire. Elle passa quelque temps à l'asile, usant avec la plus grande facilité des signes de conversation des sourds-muets, lorsqu'un jour un visiteur étant allé à l'asile, elle lui parla et s'entretenait longtemps avec lui. On s'aperçut qu'elle possédait également bien l'anglais et le français. Elle ne voulait rien dévoiler sur sa famille ou le lieu de sa résidence. Elle dit qu'elle s'était enfui de chez ses parents pour connaître le monde.

Il paraît maintenant que, à force de causer avec elle, on est parvenu à savoir qu'elle est du Bas-Canada et qu'un de ses frères est avocat.

Avait l'avocat bas-canadien qui a perdu une sear.

Feuilleton du Journal de Levis.

DU 5 OCTOBRE 1866.

L'ASSASSINAT DU PONT-ROUGE.

VIII SINGULIÈRES PRÉOCCUPATIONS DE ROSALIE. (Suite.)

"Croyez-vous, cher Max, dit-elle d'une voix altérée, qu'il y ait un Dieu?" Destroy l'examina avec étonnement. "Oui, fit-il, je le crois." "Et après la mort, pensez-vous qu'il y ait quelque chose?" "L'étonnement de Max devenait de la stupeur. "Je ne saurais concevoir, dit-il, comment périrait l'âme d'un corps

qui ne doit subir qu'une transformation. —Ainsi, il se pourrait qu'il y eût des châtiments?"

La question était embarrassante; en trois mots, Rosalie en disait plus qu'il n'en faut pour déconcerter mille sages personnes qui ne sont point pénétrées de la science péremptoire des théologiens. Destroy balança à répondre. De l'air d'un homme que la crainte des sarcasmes intimide: "Je crois, dit-il enfin, qu'il est des lois morales comme il en est de physiques; et, de même que, si ces dernières étaient troublées, il en résulterait infailliblement un désastre, je suis convaincu qu'on ne peut enfreindre les autres sans qu'il s'ensuive, dans le monde de l'esprit, un malaise qui, pour cesser, exige une expiation."

"Mais enfin cette expiation est-elle inviduelle?" dit Rosalie de plus en plus inquiète. —"En même temps qu'elle est inviduelle, répartit Max, tous les hommes en souffrent à un degré quelconque. Rivés à la même pla-

nète, englobés dans la même atmosphère, quoi que nous fassions, notre solidarité en toutes choses est permanente et fatale, dans les joies comme dans les douleurs, dans les bonnes actions comme dans les mauvaises."

"Tout cela ne me dit pas ce que je voudrais savoir, fit Rosalie avec une sorte d'impatience. Moi, par exemple, en supposant que j'aie commis de grandes fautes, souffrirai-je après ma mort?"

"—Est-il donc si ridicule de penser, répliqua Destroy, qu'un cas où la somme de vos douleurs ne sera pas adéquate à celle de vos péchés, vous rajeunirez dans la mort pour continuer l'expiation?"

"—Qu'importe! dit précipitamment Rosalie, si je perds le souvenir de ma vie antérieure." —"En souffrirez-vous moins pour ignorer la raison de votre supplice?" dit Max. Au reste, reprit-il, dans l'existence qui embrasse ses crimes, il est au moins douteux que l'homme ne subisse pas en partie son châtiement. Admettez seulement qu'il ait une famille, la seule pensée de trans-

mettre à ses enfants un héritage de malheur n'est-elle pas suffisamment effroyable?"

"—Hélas! hélas!" fit Rosalie qui se cacha la tête dans ses mains et éclata en sanglots.

Destroy, bien que tout cela lui parût singulièrement étrange, ne voulut voir dans cette explosion de chagrin que l'effet de scrupules outrés.

Peu après, Clément revint de son bureau. Accoutumé de longue date à voir les sombres tristesses de sa femme, il ne prit pas même garde à la trace de ses larmes récentes. Au surplus, il était préoccupé. D'un ton sarcastique et en termes injurieux, il déclara qu'il communiquait le lendemain et conseilla à sa femme, puisque aussi bien sa faiblesse la dispensait de cette ignoble comédie, de se confesser au moins plus souvent qu'elle ne faisait. Rosalie, pour la première fois peut-être, ne cacha point son affliction de l'entendre parler avec cette irrévérence.

"Quoi? qu'est-ce? fit Clément avec une colère hautaine. Les lieux

communs de l'abbé n'auraient-ils fait impression sur toi?... N'oublie pas, ajouta-t-il avec énergie effrayante, que je ne veux même pas de l'ombre d'un tiers ou d'une pensée entre nous deux! Plutôt que d'être à la merci d'un prêtre, je préférerais subir le dernier supplice!"

Max penchait la tête d'un air soucieux. "Serais-tu jaloux d'un vieillard?" demanda Rosalie en s'efforçant de sourire.

Loin de protester contre cette façon d'interpréter sa colère, Clément se calma tout à coup et changea brusquement de conversation.

Il était rare qu'un jour s'écoulat sans être marqué par quelque incident nouveau. Ainsi, dans la même semaine, Destroy se trouvant auprès de Mme Thillard, légèrement indisposée:

"Il paraît, lui dit celle-ci, que votre M. Clément a été jadis commis dans notre maison?"

"Comment l'avez-vous appris?" demanda Max curieusement.

"—Par Frédéric

Bureau de la Commission des Chemins à Barrières de la Rivière Saint-Jacques.

ATTENDU que des charretiers se permettent de stationner aux Barrières et dans d'autres endroits des chemins sous le contrôle de cette Commission...

Par ordre CHS. BOUQUET, Secrétaire-Trésorier

BULLETIN COMMERCIAL.

Montant perçu à la Douane, le 3 octobre. Total le port de Québec, \$62,257.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Fleur—Supérieure extra, \$4 25 à \$5 50; extra, \$3 00 à \$3 25; fine, \$2 75 à \$3 00; Canal Welland, supérieure, \$1 90 à \$2 00; supérieure n. 1, \$1 40; Canada, \$1 10 à \$1 15; supérieure n. 1, \$1 10; Ontario, \$1 20; supérieure n. 2, \$1 05; Ontario, \$1 25 à \$1 30; fleur en sac, \$1 25 à \$1 30.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

Argent facile. 10 à 12 1/2. Coton calme de 1/2 cent pour le mieux. Coton de 1/2 cent de plus à 1/2 cent de moins...

Port de Québec.

- ARRIVAGES. 2 octobre. Steamship Narva, Moore, Londres, 30 août, Ross et Co., cargo gon. 1000. Queen of the Clyde, Johnston, Liverpool, 13 août, Gillespie et Co., M. et al. G. White Star, Gamages, Liverpool, 12 sept. P. Lacroix et Co., cargo et bois. Princesse, Bernier, Gaspé, Thomas Fraser, marchandises de nourriture. N. D. de la Victoire, Talbot, Labrador, J. Leblond et Co., cargo et bois. C. de la Rivière, Dubois, Québec, Québec, 10 sept. Marie Rose, Melville, Gaspé, cargo, poisson et huile. 3 octobre. Navi. Ottawa, Crawford, London, 10 août, A. Gilmer et Co., cargo.

EXPÉDIÉS. 3 octobre. Navire Wimbledon, pour Liverpool; Sophie, Teuro River, Banques Océaniques, Oregon, Bristol; Borelia, Dunlop; Nepal, Londres.

EN ROUTE POUR QUÉBEC. Alpha, Hoebel, Antwerp, 15 sept. Michigan, Whelan, Liverpool, 11 sept. Simons, Hetherington, Greenock, 15 sept. Thames, Pinkerton, London, 17 sept.

ARRIVÉS DE QUÉBEC. Douglas Castle, Lindgren, 17 sept.—Océan Pearl, Rodd. Shields, 16 sept.—Carnegie, Johnson, 18 sept.—Treviching, Gordon. Deal, 16 sept.—Eucharist Anderson. Queenstown, 14 sept.—Devonshire, Lindes; Argo, Doherty.

ARRIVÉS DE MONTRÉAL. Kingroad, 17 sept.—Hermès. Greenock, 18 sept.—Salmoreal, Davis. 17—Anne Anston, Philiakik.

Connaissez votre destinée.

MADAME E. F. THORNTON, la célèbre Astrologue, Clairvoyante et Psychomètre, qui a fait l'admiration des savants du monde...

PROVINCE DU CANADA.

BUREAU DE RECEVEUR-GÉNÉRAL. Ottawa, 17 septembre 1866. Avis est par les présentes donné que d'après l'autorité contenue dans la 2ème et 3ème Victoria, Chap. 19...

BON PROVINCIAL.

SOUSMISSION LÉGALE. Et que les personnes suscitées ont été autorisées de la part du Receveur-Général à mettre leurs initiales sur les Bons Provinciaux, savoir:

- THOMAS R. CHRISTIAN, JOHN RIGBY, MAURICE DUNSFORD, JOHN W. TEMPEST, ROBERT G. HERBEN, WILLIAM M. DONALD, JOHN A. TORRANCE.

TERRES A VENDRE.

St. Henri, comté de Lévis, deux magnifiques terres de trois arpents de large sur trente de profondeur...

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

Ligne de Passagers entre Québec et Lévis.



"ST. GEORGE,"

(CAPITAINE TURGEON) ANSERA le QUAI SAINT-ANDRÉ, pour LISLETT, tous les MARDIS, JETIS et SAMEDIS à MIDI...

CERCUEILS! CERCUEILS!

Le soussigné sera toujours prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui offrir pour Cercueils, tels que: CERCUEILS EN BOIS D'ER, EN BOIS MOU, ARGENTÉS, CUIVRES, ETC., ETC.

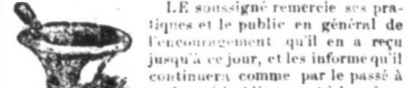
Mme. Philippe Morin, COUTURIERE,

Prend la liberté d'informer le public et surtout les personnes qui ont le docteur d'avoir de la mortalité dans leurs maisons qu'elle aura constamment en mains un assortiment considérable d'habillements blancs et violets faits pour les défunts...

£1000 à prêter

EN sommes diverses pour accommoder les emprunteurs à des époques peu éloignées. S'adresser au soussigné à son Bureau, rue J. G. BARTHE.

ENSEIGNE DU PILON D'OR. Nouvelle Pharmacie.



Le soussigné remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continuera comme par le passé à tenir son établissement à la même place...

CHAPEAUX.

LES personnes qui ont des Chapeaux d'hommes ou de femmes, à faire nettoyer, réparer ou changer de forme, feront bien de s'adresser au Magasin de M. Alfred Giroux...

A vendre.

DANS la ville de Lévis, sur la côte du Passage, une Maison neuve, divisée en quatre appartements, avec une cave de six pieds de hauteur et un grand jardin.

A vendre.

DANS le VILLAGE DE BENVILLE, RUE ST. PIERRE No 3, une magnifique maison d'une étage avec un veranda de six pieds de haut.

F. X. Couillard, NOTAIRE.

VILLE DE LÉVIS, CÔTE DU PASSAGE, en la maison de M. CARRÉ.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Compagnie du Richelieu, ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.



MONTREAL,

Capitaine ROBERT NELSON. LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL.

PRIX DU PASSAGE:

CHAMBRE (Repas et lits de cabine, en bus, inclus) \$2.50. ENTREPONT \$1.00.

AVOINE!! AVOINE!!!

A VENDRE 1000 minots d'Avoine PAR CARRIER ET DAGNEAU. Lévis, 8 juin 1866.

Dr. J. C. E. Godin, RUE WOLFE, Maison de M. HONORÉ BARRAS.

Il traitera spécialement des maladies de poitrine. Lévis, 7 mai 1866.

Le Dr. T. G. Roy.

A établi son bureau dans la maison de M. EUSTACHE DOIRON, pilote, village St. Joseph de Lévis, en face de la résidence du Dr. LA-CRAÏNE. Lévis, 4 juin 1866.

M. BARTHE, AVOCAT.

A transporté ses Bureaux de la maison de M. BRITANNI, au passage, dans sa maison neuve, au Nord Est du Couvent de Lévis, sur la rue DÉSOL. Montréal, 9 janvier, 1866.

Changeement de Domicile.

Le Dr. B. Goulet, A transporté son bureau dans la maison de M. JONAS THOMPSON, coin de la rue Wolfe, en face de M. Laurent Lemoine, Tanneur, et Léon Roy, écr., N. P. Lévis, 16 avril 1866.

L. H. FRECHETTE, AVOCAT.

A transporté son BUREAU et sa Résidence "AU PASSAGE" En face du Marché, Lévis. Lévis, 18 avril 1866.

F. NORMAND, AVOCAT.

BUREAU: Rue St. Pierre, No. 50, Basse-Ville de Québec. Lévis, 2 mars 1866.

EDMOND FRÉCHETTE, AVOCAT.

A ouvert son Bureau au même endroit que L. H. Fréchette, Ecr., avocat, à Lévis. Il suivra les cours du District d'Arthabaska. Lévis, 12 décembre 1865.

TENUE DES LIVRES

En partie simple et en partie double OU COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, Par M. NAPOLEON LACASSE, Professeur à l'École Normale-Lévis.

Cet ouvrage est en vente chez M. OUDIN BÉLIS, Libraire; on peut aussi se le procurer en s'adressant à M. N. Lacasse lui-même, à Québec Lévis, 15 juin 1866.

AVIS.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, Ingénieur et Arpenteur pratique et consulte, Estimeur, Toiseur et Expert, etc., enseigne aussi ses diverses branches et donne des cours préparatoires aux élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la pratique de l'Arpentage.

Il tient son bureau dans le haut de la maison de M. CARRIER, en face de L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LÉVIS, où on peut le voir tous les jours de 2 heures à 5 heures P. M. N. B. On peut le voir le matin à son bureau No. 14, Rue St. François, Haute-Ville Québec. Lévis, 16 mars 1866.

Chaux de Beauport

De 1ere qualité, à vendre par CARRIER ET DAGNEAU. Lévis, 30 Mai 1866.



Chemin de Fer DU GRAND TRONC,

Changeement d'heure, A commencer lundi, le 2 juillet.

LES trains partent de la Pointe-Lévis et y arrivent comme suit (heure de Montréal): DÉPART.

Table with train schedules: Train de nuit transportant la maille à Montréal, 7.40 p.m.; Train mixte pour les stations intermédiaires, Montréal, etc., 7.30 a.m.; Train express pour la Rivière-du-Loup, les Mardis, Mercredis, Jendis et Vendredis, 8.30 a.m.; Train de la Malle pour la Rivière-du-Loup, 1.00 p.m.; Train express pour Portland, Boston, Montréal et Québec, 2.00 p.m.; Train pour l'excursion à la Rivière-du-Loup les samedis, 3.30 p.m.; ARRIVÉE: Train de la maille de Montréal, 7.30 a.m.; Train de la maille de la Rivière-du-Loup, 12.55 p.m.; Train express de la Rivière-du-Loup les mardis, mercredis, jendis et vendredis, 8.40 p.m.; Train mixte de Montréal, stations intermédiaires, etc., 9.00 p.m.; Train express de Portland, Boston, Montréal et de Québec, etc., 9.45 p.m.; Train de l'Excursion revenant de la Rivière-du-Loup les lundis, 11.08 a.m. C. J. BRYDGE, Directeur-Régisseur.

Attention! Attention!!

Le soussigné, désirant vendre d'ici à l'automne, s'il est possible, tout les marchandises de la société PROULX & GRENIER, allouera DIX PAR CENT d'escompte sur tout achat pourvu que ce soit payé le même jour en livrant les marchandises, vu que le prix sera bien au-dessous du coûtant; en conséquence des pertes à subir et pour régler les affaires de la dite société à l'avenir le commerce se fera pour argent comptant seulement et non autrement.

Les Dames et Messieurs

de Lévis et du district de Beauce, etc., etc. et Messieurs les marchands de la campagne ainsi que le public en général sont invités de profiter de la circonstance pour acheter à bas prix.

Ce Magasin se trouve au No. 5, Côte du Passage, Lévis.

PROULX ET GRENIER, Lévis, 2 juillet 1866.—6 m.

CITROUILLE ET GANONÈRE.—Aimes-tu la citrouille ? Il faut l'adorer. Voici les qualités qu'en vient de lui découvrir, à ce que raconte du moins le docteur Lacroix dans la Presse.

CANADA.

Lévis, 5 octobre 1866.

L'Europe semble être à la veille d'un nouveau bouleversement, et de nouvelles complications surgissent de toutes parts. Cette malheureuse terre, gangrenée, travaillée en tout sens par les sociétés secrètes, ne verra pas d'ici à longtemps le jour où, suivant la parole de l'Écriture, les épées seront changées en socs de charrue.

de Bulgares, et quelques millions appartenant à différentes nationalités. Depuis de longues années, ces populations, brûlent du désir de secouer le joug du gouvernement turc et de se constituer en Etat indépendant.

Il faut le dire, leurs craintes sont fondées. Imaginez un homme comme Napoléon, à la tête d'un empire de 105 à 150 millions d'âmes ? que deviendrait le reste de l'Europe ?

Grâce au secours des puissances étrangères, le Sultan, l'homme malade pourra peut-être vivre encore quelques années. L'empire turc est nécessaire au maintien de l'équilibre européen, c'est une barrière aux envahissements de la Russie.

Cette question n'est encore qu'un point noir à l'horizon, mais il grossit vite et va se changer en un nuage qui portera dans ses flancs la tempête. Les prédictions de Lord Palmerston semblent être à la veille d'être justifiées par les événements : il disait que la Turquie serait le baril de poudre et le Sleswig-Holstein l'étincelle pour l'allumer et mettre le feu à l'Europe.

Le lendemain même de ce jour, Destroy alla chez Clément qui le reçut avec humeur. "Es-tu fou ? s'écria-t-il. Comment ! tu vas t'amuser à catéchiser Rosalie ! A quoi penses-tu ? Qu'avais-tu besoin de lui dire qu'il y a un Dieu, une vie éternelle, des châtements, et le reste ?

— Tu ne veux pas, j'imagine, apporter le trouble dans mon ménage ! répliqua Clément d'un trait. Voilà maintenant que Rosalie ne me laisse de repos ni jour ni nuit, et me fatigue de tous ces rabâchages... J'attends de toi un service.

PROGRES.

Une portion du village de Bien-Ville s'en est détachée pour former le village de Latson. Nous sommes heureux de faire voir à nos lecteurs en annonçant ce fait, l'esprit de progrès qui caractérise les vieux rocs de la Pointe-Lévis.

Aujourd'hui une ville et plusieurs villages sont sortis par enchantement de ces hauteurs paisibles, et le commerce de Lévis menace de supplanter un jour ou l'autre celui de sa sœur aînée de l'autre bord.

Excusez l'hémistiche.

Les vols sur une grande échelle vont devenir à la mode. On paraît croire que c'est un moyen très-expéditif de faire fortune, ou d'arriver à la célébrité ; témoin Lamirand dont les grands journaux ne cessent de s'occuper.

Les conclusions les plus marquantes que tire l'auteur sont au nombre de quatre. 1° L'Angleterre est terminée par un tableau des ressources de tous genres que nous possédons et qui doivent entrer dans les éléments de notre grandeur future, à laquelle l'auteur croit fermement.

NOUVELLES EUROPEENNES. Le Times et le News sont d'opinion que Napoléon ne médite aucun projet contre l'indépendance de la Belgique et de la Suisse. Un journal de Berlin, est d'avis que les armements de la France ne doivent pas être considérés comme une menace.

Après avoir passé plusieurs mois en Europe pour se perfectionner dans cette branche il revient prendre sa chaire de Droit, et aider ses associés dans l'exercice de leur profession si bien patronnée. — Canadien.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Gordon, du Nouveau-Brunswick, madame Gordon, miss Shaw-Lefevre et le capitaine Hollowes, aide-de-camp, sont arrivés en cette ville hier matin, par le train du chemin de fer de Port-

land. Le lieutenant colonel Irvine, aide-de-camp de Son Excellence le gouverneur général, a été les recevoir à la gare du chemin de fer, à Lévis, et les a conduits immédiatement à Spencer Wood. — Journal de Québec.

Nous lisons dans le Canada du 2 octobre :

Le numéro du mois d'août du Blackwood Magazine contient un article remarquable qui nous intéresse doublement en ce qu'il expose une question de première importance pour le Canada, et qu'une forte présomption l'attribue au secrétaire d'Etat pour les colonies, lord Carnarvon.

Le sujet de l'écrit est l'avenir qui attend les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Sous sept aspects l'auteur examine le sort qui nous est réservé. Les intérêts des colonies, pris en leur ensemble ou séparément, confrontés entre eux, mis en regard des motifs que, sous ces jours variés, l'Angleterre pourrait avoir pour nous garder ou pour nous repousser, sont développés avec netteté et conviction.

1° Ne plus s'occuper des colonies, les abandonner complètement. 2° Coloniser seulement les territoires de la Baie d'Hudson.

3° Laisser les colonies échapper au lien qui les attache à la mère-patrie et qu'elles deviennent indépendantes. 4° Que le Canada et les provinces Maritimes de l'Atlantique forment une confédération sous le protectorat britannique.

5° Ou les mêmes se consolidant en un seul Etat. 6° Une confédération qui réunisse toutes les colonies et possessions anglaises d'une mer à l'autre.

7° Les mêmes, consolidées, mais non confédérées.

8° L'auteur est terminée par un tableau des ressources de tous genres que nous possédons et qui doivent entrer dans les éléments de notre grandeur future, à laquelle l'auteur croit fermement.

9° L'auteur est terminée par un tableau des ressources de tous genres que nous possédons et qui doivent entrer dans les éléments de notre grandeur future, à laquelle l'auteur croit fermement.

Après avoir passé plusieurs mois en Europe pour se perfectionner dans cette branche il revient prendre sa chaire de Droit, et aider ses associés dans l'exercice de leur profession si bien patronnée. — Canadien.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Gordon, du Nouveau-Brunswick, madame Gordon, miss Shaw-Lefevre et le capitaine Hollowes, aide-de-camp, sont arrivés en cette ville hier matin, par le train du chemin de fer de Port-

SOUS PRESSE.

Nous avons eu le plaisir de parcourir le manuscrit d'un ouvrage sur l'art militaire par MM. E. Fréchette et E. Faucher. Cet ouvrage est sous presse à l'Imprimerie du Journal de Lévis et sera ainsi imprimé sous la surveillance immédiate de l'un des auteurs M. E. Fréchette.

N'étant point en mesure de juger par nous-mêmes du mérite intrinsèque de l'ouvrage. Nous ne pouvons que dire que les auteurs ont pris aux meilleures sources dont les auteurs sont des noms bien connus en Europe, comme tacticiens.

L'ouvrage d'ailleurs se recommande de lui-même par la place qu'il doit occuper dans les cours d'instructions donnés à nos cadets, et la lacune qu'il est destiné à remplir.

Voici les matières qui sont traitées dans ce livre :

- Tactique Générale. Code Militaire. Tactique Élémentaire. Discipline. Economie Interne. Ecoles et Services. Solde, etc. Campement. Reconnaissances Militaires.

Le Foyer Canadien et le Feuillon nous sont arrivés trop tard pour que nous puissions rendre aujourd'hui compte des matières intéressantes qu'elles contiennent. Ce retard nous permettra de donner plus d'étendue à nos remarques à leur sujet. Au prochain numéro.

Faut-il tomber toujours de Charlyde en Scylla ? d'un élément dans l'autre ? de l'eau dans le feu ? du temps désagréable à l'incendie non moins désagréable ? Allons-nous revoir cet époque désastreuse qui affligent Québec il y a à peine quelques années ? Deux grands incendies ont eu lieu coup sur coup. Celui de la Basse-Ville l'autre semaine, et un autre la nuit dernière qui a consumé six maisons dans le faubourg St. Louis. A quoi attribuez-vous ces désastres ? Ce ne doit pas être chaque fois à l'incurie surtout dans un temps où des sommités nous prouvent par leur exemple que tout moyen peut-être bon lorsqu'il s'agit de vivre.

Nous avons appris hier l'explosion des machines à vapeur de la magnifique tannerie de St. George de Henry-Ville, appartenant à MM. Darche et Fournier. Les dommages causés par cet accident sont évalués à \$3000. Deux employés sont blessés grièvement. Une liste de souscription a été immédiatement ouverte, vendredi dernier, jour où a eu lieu l'explosion. Les citoyens de cette localité ont généreusement souscrit pour venir en aide aux propriétaires, qui, par leur industrie et leur esprit d'entreprise, ont contribué pour beaucoup au progrès de cette partie du comté en particulier. Nous espérons que d'autres listes de souscription seront ouvertes dans les paroisses environnantes, et qu'on y rencontrera la même générosité qu'à St. George, où la jolie somme \$800, nous dit-on, a déjà été collectée. — Franco.

lard, qui est allé prévenir Mme Rosalie de mon indisposition... Elle ajouta que le vieillard avait rapporté les plus pénibles impressions de cette visite. Clément, troublé d'abord en l'apercevant, s'était bientôt montré envers lui aussi expansif qu'il venait d'être réservé. Il ne s'était pas borné à lui faire voir son appartement, il avait encore prétendu lui raconter son histoire jusque dans les plus minimes détails, et l'avait obligé d'examiner ses lèvres, sous le prétexte de lui demander s'ils étaient bien tenus. Frédéric avait été d'autant plus frappé de ce dernier souci, que les dits livres annonçaient un comptable de premier ordre. En dépit de son aisance, de sa vie laborieuse et de sa dévotion, Clément avec sa figure ravagée, ses yeux hagards, ses manières ambiguës, n'avait inspiré au vieillard ni confiance ni sympathie. Celui-ci allait jusqu'à s'affliger, sans trop savoir pourquoi, il est vrai, des relations de Mme Thillard avec ce sinistre personnage.

— Tu ne veux pas, j'imagine, apporter le trouble dans mon ménage ! répliqua Clément d'un trait. Voilà maintenant que Rosalie ne me laisse de repos ni jour ni nuit, et me fatigue de tous ces rabâchages... J'attends de toi un service. — Quel est-il ? — Il faut que tu défasses ton ouvrage ; que, par insinuations, tu étouffes, dans l'esprit de ma femme, la mauvaise graine que tu y as semée. — Je ne puis faire cela, dit Max fermement. — Ainsi donc, s'écria Clément furieux, il faut parce que cela te plaît, que je souffre, moi, que je sois crucifié pour des opinions sur lesquelles je crache ! — Je te promets seulement, répartit Destroy, d'élever les questions de Rosalie, s'il arrive qu'elle me questionne de nouveau là-dessus. — Eh bien, d'accord, dit Clément. Tu souffriras en outre, sans souffler, que je la raille devant toi de ses sottises visions. — Ils parlèrent ensuite du vieux Frédéric. — Que fait-il ? demanda Clément.

Il est donc au service de ton amie ? — Ah ! fit Destroy avec enthousiasme, ce vieillard est réellement admirable ! Quarante-cinq de ses années, il en a soixante, ont été comblées par le travail. La perte totale de ses économies, à la mort de son patron, ne lui a pas arraché une plainte. Il ne s'est préoccupé que de Mme Ducornet et de sa fille. Il les a contraintes d'accepter ses services et s'en est constitué le serviteur presque de force. Il se tient toute la journée à la disposition de Mme Thillard. Non content de cela, il emploie les deux tiers peut-être de ce qu'il gagne le soir à tenir des livres, au soulagement des deux femmes. — C'est un vieil imbécile ! fit sur-le-champ Clément d'un air de dédain suprême.

Dans ce désir, chaque jour plus vif, elle puisa passagèrement quelques forces. Il fut convenu un samedi soir, entre elle, son mari, et Max, que le lendemain ils iraient tous trois à Saint-Germain. A en juger par les dispositions de la pauvre femme au départ, il eût été difficile d'augurer mal du voyage. Le contentement agissait sur Rosalie au point de ramener sur sa figure des apparences de santé. La rapidité du convoi, le grand air, les panoramas pleins de soleil qui défilèrent sous ses yeux, accumulaient en elle l'impression sur l'impression et la plongeaient dans l'extase. Le sang colorait ses joues pâles ; ses yeux brillaient de plaisir et éclairaient tout son visage ; elle semblait décidément renaitre. Son mari épiait les progrès de cette transformation d'un air d'intérêt non équivoque et en marquait une vive joie, ce qu'il faisait, comme toujours, au moyen de plaisanteries d'un goût contestable.

CHARLES BARBARA (A continuer.)

**ON EXECUTE**  
A L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE  
DU  
**JOURNAL DE LEVIS,**  
DES  
**IMPRESSIONS**  
DE  
**TOUS GENRES**  
— TELS QUE —  
POLICES D'ASSURANCES,  
TRAITES SUR BANQUE,  
BILLETS DE CONCERT,  
PAMPHLETS,  
CIRCULAIRES,  
LIVRES,  
Etc., Etc., Etc.

**BLANCS**

POUR  
NOTAIRES,  
AVOCATS,  
GREFFIERS,  
Etc., Etc.

**LETTRES**

FUNERAIRES,  
DE CHANGE,  
DE FAIRE PART,  
Etc., Etc.

**CARTES**

DE VISITE,  
D'ADRESSE,  
DE COMMERCE,  
Etc., Etc.

**AFFICHES**

DE THEATRE,  
D'ANNONCES,  
D'ENCANS,  
Etc., Etc.

**LE TOUT FAIT**

AVEC SOIN,  
ELEGANCE,  
PROMPTITUDE,  
ET  
A UN PRIX MODERE.

Tout Ordre de la campagne par  
Malle ou autrement recevra la plus  
prompte ATTENTION.

**MADAME F. BELLEAU,**  
**MODISTE,**  
**RUE EDEN,**  
(Maison de M. Jos. Rol.)

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, Mad. Belleau annonce qu'elle continuera, comme par le passé, à apporter la plus grande attention à toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire pour

**CHAPEAUX,**  
**PASSES,**  
**COIFFES,**  
**MANTEAUX D'ETE,**  
**BLOUSES,**  
**ROBES, Etc., Etc.**

Madame Belleau sera en même temps assistée d'une personne qui lui permettra de recevoir aussi différents ordres pour Habits d'Hommes, TELS QUE :

**SURTOUS,**  
**HABITS DE CHASSE,**  
**PARDESSUS,**  
**GARIBALDIS,**  
**HABITS DE CEREMONIES,**  
**VESTES,**  
**PANTALONS, Etc., Etc.**

Le tout dans les derniers goûts.  
A toute commande Mad. Belleau ap-  
portera LA PLUS EXACTE PUNCTUALITE.  
Lévis, 6 avril 1866.

**Sable! Sable!!**

UNE très-grande quantité de **SABLE** de première qualité, bon pour enduit, etc., etc.  
A vendre par  
**LOUIS BÉGIN, FILS,**  
Rue St. Etienne, sur la côte.  
Lévis, 3 avril 1866.



**SACRIFICE CONSIDERABLE**

**DE**  
**Marchandises Sèches**

CHEZ

**LEMIERRE & SILVESTRE,**

**ENSEIGNE DU LION D'OR,**

No. 50, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

CE Magasin a réduit toutes ses Marchandises ce printemps de 15 à 25 par cent. Vu la grande rareté d'argent qui existe, les habitants de la campagne qui viennent faire leurs achats à la ville trouveront un grand avantage en allant à ce Magasin qui a acquis à si juste titre la renommée de vendre

**A BON MARCHÉ.**

**POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT.**

Québec, 2 mai 1866.

**Nouvelle Fonderie.**

**D. LAINE & CIE.,**

**A Levis, sur la Cote du Passage,**  
**AUX QUATRES-CHEMINS.**

**D. Lainé et Cie.,**

invitent le public à visiter cet ÉTABLISSEMENT DE PREMIÈRE CLASSE et monté sur un pied tout nouveau.

On y trouvera toujours un assortiment complet et varié de tous les objets de Fonderie TELS QUE :

**CHARRUES A ROUELLES,**  
**CHARRUES ANGLAISES PERFECTIONNÉES,**  
**PORTES DE FOURS,**  
**CHAUDRONS A SUCRE,**  
**PLAQUES A SUCRE,**  
**TROUS DE TUYAUX, Etc., Etc., Etc.**

**AUSSI :**

Un splendide assortiment de

**— POELES : —**

Doubles et simples, de Salon, de Cuisine et de Fantaisie.

D. LAINE et CIE., recevront des commandes pour Mécanismes de

**MOULINS A FARINE,**  
**MOULINS A SCIE,**  
**MOULINS A BATTRE, Etc., Etc.**

Le tout dans le dernier goût et à des prix Très-Réduits.

On achète aussi la vieille Fonte.

Lévis, 20 février 1866.

3-m

**C. A. MORRISSET,**  
**AVOCAT**  
No. 49, RUE SAINT-PIERRE,  
BASE-VILLE QUÉBEC.  
Lévis, 13 avril 1866.

**L. J. AUG. BERNIER,**  
**AVOCAT.**  
RÉSIDENCE.—Rue Wolfe, Lévis.  
BUREAU.—Rue Haldimand, dans la demeure de  
C. Delagrave, fcr, Haute-Ville, Québec.  
Lévis, 7 novembre 1865.

**Librairie**

DU

**JOURNAL DE LEVIS,**

Enseigne du Gros Livre,  
**COTE DU PASSAGE.**

On trouvera constamment en vente à cet établissement un assortiment  
considérable de

Livres de Prières, d'Histoires, d'Ecoles, Fournitures  
d'Ecoles et de Bureaux, etc., etc.

**LIVRES DE PIÉTÉ : Objets de Devotion:**

Formulaire de Prières, à l'usage des Pensionnaires  
de toutes les Communautés Religieuses.  
Nouveau Formulaire de Prières dédié aux enfants  
de Marie.  
L'Ange Conducteur.  
do do gros caractère.  
Paroissien Romain, velours, fermoir et coins.  
do do en Musique.  
Manuel de Piété.  
Imitation de Jésus-Christ.  
do de la Ste. Vierge.  
Jocunde du Chrétien.  
Vie Devote.  
Quinzaine de Pâques.  
Heures des Congrégations.  
Ecoliers.  
Miroirs des Ames.  
Pouvoir de Marie.  
Visites au St. Sacrement.  
Guide de la Femme Chrétienne.  
Général de la Jeune Personne, etc., etc., etc.  
Lévis, 17 octobre 1865.

**CHAPELETS,**

Chapelets montés en argent, avec perles précieuses  
do do en fil d'acier.  
do do en fil de cuivre.  
do do en fil de fer etc.  
Attest.—Boîtes, montés en argent pour Chapelets.  
Eufs en coco, pour Chapelets, etc., etc.  
Lévis, 17 octobre 1865.

**CRUCIFIX :**

Crucifix en Ivoire.  
do en Os.  
do en Plâtre.  
do en Cuivre, de différentes grandeurs.  
Lévis, 17 octobre 1865.

**BÉNITIERS, MÉDAILLONS :**

Bénitiers en albâtre.  
do en Biscuit de Porcelaine.  
do en Faïence.  
do Porcelaine dorée.  
do Plastique, etc., etc.  
Lévis, 7 novembre 1865.

**CROIX, MÉDAILLES, ETC. :**

Croix en argent.  
do en cuivre.  
Médailles en argent, diverses grandeurs.  
do en cuivre.  
Christes estampés sur bois, entourés en cuivre, etc.

**AUSI :**

Une superbe collection d'images, telles que :  
Images de diverses grandeurs et de différents sujets  
pour encadrer,  
do en feuille pour découper,  
Et plus de 2,000 images en dentelle.  
Lévis, 7 novembre 1865.

**Fournitures d'Ecoles et de Bureaux :**

Cartes géographiques, Cahiers d'exercices, Plumes  
Manches de plumes, Ardoises, Crayons d'ardoise  
et de mine, Encre noire, Encre d'argent, Encre d'or,  
Cire à cacheter rouge et noire, Craie blanche, Craie  
noire pour dessin, Papier à dessin et à musique,  
Equerres et règles pour dessin, Modèles de dessin,  
Boîtes de mathématiques, Boîtes de peintures, Papier  
à lettres de fantaisie, Papier à lettres de deuil, Enve-  
loppes de fantaisie, Enveloppes de deuil, Papier à  
musique, ainsi qu'une grande quantité d'Enciers de  
fantaisie, tels que :  
Enciers en bois de rose,  
do bronze,  
do cristal,  
do marbre,  
do faïence,  
do verre de différentes couleurs, etc., etc.

On traite également à cette Librairie,

UN RICHE ASSORTIMENT

**DE PARFUMERIE, SAVOIR :**

Vinaigre de Toilette, par Montpellier,  
do à la Violette,  
Eau-de-Vie de Lavande ambrée, par Montpellier,  
Double extrait d'eau de Cologne,  
Huile impériale,  
Palmas Christi,  
Essences pour mouchoirs,  
Savons cosmétiques, etc., etc., etc.

Un assortiment considérable d'articles  
de toilette, etc., tel que :

Broches à habits,  
Brosses à cheveux,  
Brosses à dents,  
Peignes à démailler, en caoutchouc,

**DE PLUS :**

Une riche collection de jolis morceaux de Musique  
et des plus belles romances nouvelles directement  
importés de Paris.

Aussi une grande quantité de

Jonets d'enfants,  
Jolies boîtes à ouvrage,  
Miroirs de différentes grandeurs, etc., etc., etc.

LE TOUT À DES PRIX DES PLUS MODÉRÉS.

Lévis, 7 novembre 1865.

**LE MANUEL DU JUBILÉ,**

EN FORME DE CATÉCHISME,

Précédé du Mandement de Mgr. l'Adminis-

trateur de Québec.

A vendre à la Librairie du Journal de Lévis.

Lévis, 17 octobre 1865.

**Tout Ordre de la Campagne par la Malle**  
**ou autrement recevra la plus prompte ATTEN-**  
**TION.**

Destr  
détails  
présage  
d'une  
calme  
Chos  
profond  
sa pens  
heur de  
brusque  
Rosalie  
mour n